

Peu de tems après eut lieu l'institution de M. de Pins, évêque de Limoges, comme administrateur du diocèse de Lyon. M. de Quélen, archevêque de Paris, ancien protégé du cardinal, disait, à cette occasion, comme on lisait dans une lettre du vénérable abbé Desjardins, que si Mgr. le cardinal Fesch faisait bien, il enverrait des lettres de grand-vicaire à M. l'administrateur, afin de conserver ses droits et d'empêcher les suites d'un premier exemple. Ainsi donc, cette affaire était consommée. Dès lors, le cardinal, conformément à la parole qu'il en avait donnée, n'eut plus aucune communication avec son diocèse. A l'exemple de la bonne mère, dont il est parlé si honorablement dans les saintes Ecritures, à l'occasion du jugement de Salomon, il avait cru, disait-il lui-même, qu'il fallait céder à l'orage, plutôt que de causer des divisions dans son église.

L'année suivante (1824), il reçut la visite de Mgr. de Quélen, archevêque de Paris, qui lui donna les marques les plus touchantes de reconnaissance et de sympathie. Il vit, vers le même tems, M. de Châteaubriand, nommé ambassadeur près du Saint-Siège, et qui avait été autrefois son secrétaire d'ambassade. Le grand écrivain se fit un plaisir d'aller visiter son ancien ambassadeur, qu'il trouva au milieu d'un monde d'artistes et de tableaux. Le cardinal accueillait toujours avec une aimable affabilité tous les Français qui croyaient devoir aller lui présenter leurs hommages. La révolution de 1830 lui rendit un moment l'espoir de revoir la France. Mais la loi du 2 janvier 1816, qui prononçait le bannissement de la famille Bonaparte, ne fut point rapportée. Le cardinal se résigna.

Lorsqu'il se trouvait seul avec sa sœur, il lui parlait souvent de religion. Comme elle avait presque perdu la vue, il lui faisait des lectures spirituelles sur des sujets édifiants. Ordinairement, c'était sur la nécessité de se préparer à la mort, sur la rigueur du jugement dernier, sur les motifs de confiance en Dieu, etc. Il commentait ce qu'il avait lu, et l'accompagnait de pieuses réflexions.

Il conserva jusque dans ses derniers jours la même animation dans le regard, la même dignité dans les manières, la même vivacité dans la parole et le geste ; pas la moindre ride, pas la moindre infirmité ; au moral, il n'avait rien perdu pareillement. Ces avantages étaient le résultat de la vie sobre qu'il avait constamment menée. Le seul bonheur qui lui restait était de parler avec des Lyonnais de sa chère église de Lyon, de ses fondations religieuses, de ses établissemens diocésains, etc. Il avait refusé d'être cardinal dans l'ordre des évêques, et préféré demeurer dans l'ordre des prêtres, afin de rester archevêque de Lyon. Il faisait lui-même, avec une grâce charmante, les honneurs de sa maison et de sa galerie aux personnes admises à cette faveur. Il possédait un grand nombre de tableaux, parmi lesquels plusieurs des plus grands maîtres. Plusieurs fois des propositions lui furent faites par les gouvernemens russes et bavaurois pour la vente de sa galerie ; mais il répondit toujours qu'il était Français, et qu'il ne voulait pas que sa galerie allât chez les étrangers.

Un jour, des Français qui avaient dîné chez lui ayant entendu les sons bien distincts d'une cloche qui venaient d'au delà du Tibre, l'un d'eux demanda au cardinal ce que signifiait, à une telle heure, ce bruit de cloche.